



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'administration publique**

Le mercredi 10 février 2016 — Vol. 44 N° 23

Élection à la vice-présidence

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'administration publique

Le mercredi 10 février 2016 — Vol. 44 N° 23

Table des matières

Élection du vice-président, M. Jean-Denis Girard

1

Intervenants

M. Sylvain Gaudreault, président

M. Guy Ouellette

M. Benoit Charette

Note de l'éditeur : La commission a aussi siégé en après-midi pour l'audition portant sur la gestion administrative et les engagements financiers du ministère de la Sécurité publique. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Le mercredi 10 février 2016 — Vol. 44 N° 23

Élection à la vice-présidence

(Douze heures quatre minutes)

Le Président (M. Gaudreault) : Alors, je constate le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'administration publique ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à tous et à toutes à cette séance très rapide parce que nous sommes réunis pour procéder à l'élection à la vice-présidence en provenance du gouvernement.

Nous avons été informés que le député de La Prairie a dû quitter les fonctions pour aller embrasser d'autres fonctions parlementaires.

Des voix : ...

Le Président (M. Gaudreault) : À l'ordre, s'il vous plaît! Alors, je vous rappelle que le vice-président est élu à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire, donc ça prend comme trois majorités, si on veut.

Élection du vice-président, M. Jean-Denis Girard

Je suis prêt à recevoir les propositions pour le poste de vice-président.

M. Ouellette : Bien, je vais vous faire une proposition, M. le Président, si vous permettez. Je fais motion afin que le député de Trois-Rivières soit élu vice-président de la Commission de l'administration publique.

Le Président (M. Gaudreault) : Merci, M. le député de Chomedey. Donc, M. le député de Chomedey propose la nomination comme vice-président provenant du gouvernement du député de Trois-Rivières. Merci, M. le député. Je dois demander à chaque groupe si cette proposition est adoptée. Donc, en provenance du groupe parlementaire du gouvernement, est-ce que cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Gaudreault) : De la part du groupe parlementaire qui forme l'opposition officielle, cette proposition est adoptée également. Toi, tu ne peux pas parce que tu n'es pas membre régulier de la commission mais moi, j'en suis. J'en suis, donc...

Des voix : ...

Le Président (M. Gaudreault) : ...je... Non, c'est ça, je...

Des voix : ...

Le Président (M. Gaudreault) : Ouf! Alors, je suis... oui, j'en suis.

Une voix : Vous en êtes?

Le Président (M. Gaudreault) : Oui. On va arrêter là. Alors, et, de la part du deuxième groupe d'opposition, est-ce que cette proposition est adoptée?

M. Charette : C'est adopté.

Le Président (M. Gaudreault) : Merci, M. le député de Deux-Montagnes.

Je déclare donc le député de Trois-Rivières élu vice-président de la Commission de l'administration publique. Félicitations! Merci, M. le député. Vous allez voir qu'on travaille très, très fort et très, très bien.

Puis je veux profiter de l'occasion aussi, pendant que nous sommes en séance publique, pour remercier et féliciter le député de La Prairie pour son travail très assidu. J'ai eu l'occasion de lui parler et de le remercier au nom des membres de la commission pour tout son travail. J'ai énormément apprécié travailler avec le député de La Prairie.

Alors, là-dessus, je lève la séance, et la commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance de travail immédiatement. Merci.

(Fin de la séance à 12 h 7)